



Réunion extraordinaire du Comité d'Établissement le 1^{er} octobre 2015

La Direction a réuni les syndicats afin de discuter sur la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires au cours du mois d'octobre. Le but est soit disant de compenser d'hypothétiques jours de chômage en décembre, comme annoncé lors du dernier CE.

Le motif réel est de fournir des moteurs pour Ford avant fin octobre. De ce fait, il a été proposé que chaque salarié travaille 1 vendredi de RTT.

Encore une fois, la Direction impose sa flexibilité sous prétexte d'une commande à respecter dans un temps précis et programme du chômage partiel dans le but de percevoir de l'argent public.

(7,23 €uros/heure/salarié)

La CGT a refusé les jours de chômage et les heures supplémentaires obligatoires en demandant un lissage de la production jusqu'à la fin de l'année.

Les jours de RTT sont à disposition des salariés pas de la Direction.

LA CGT

jeudi 1^{er} octobre 2015